

Appel des médias pour la Journée des malades 2005 du 6 mars 2005

Par Prof. Dr h.c. Hans Saner (Hans Saner est philosophe indépendant à Bâle)

Pour la Journée des malades : se faire informer pour se sentir mieux

Une grave maladie est souvent risqué d'isolement. Le patient se sent seul et il se tait. Timide ou ombrageux dans son silence, il est livré à la maladie qui lui devient alors doublement insupportable parce qu'elle l'angoisse et touche aussi son psychisme. Dans cet abandon, le patient en arrive malgré lui à ne plus avoir de partenaire que sa maladie, seul objet de son attention. Ainsi fixé sur son mal, il le grossit, il en fait un cas.

Deux voies pour en sortir : tourner son intérêt vers autre chose et, de sa fixation passive, passer à une attitude consciente et active envers la maladie.

Ecouter de la musique, contempler des fleurs, caresser un animal ou s'intéresser à un événement du monde est déjà un premier pas. Mais comment le patient le pourrait-il s'il n'a d'autre préoccupation que sa maladie ?

Avec l'aide du personnel soignant et des médecins qui se soucient de lui et de sa santé, il lui sera plus facile de passer de l'état où il subit son mal à une attitude consciente et active.

La condition de ce changement est que le malade sorte de son silence et domine sa timidité. Il lui faudra d'abord du courage pour poser des questions, subjectivement un immense courage dans son isolement, mais objectivement juste un peu de courage. Car c'est un droit du malade d'interroger et d'être informé et à ce droit correspond le devoir du médecin de lui répondre en son âme et conscience. Il est important que le malade reçoive effectivement cette information car c'est dans la connaissance de son état et de ses risques qu'il peut aussi mesurer ses chances et y puiser les ressources d'une amélioration. Rendu à l'espoir, il s'intéressera aux moyens dont il dispose pour y contribuer. Au cœur de la question est la graine d'espoir et dans l'espoir le germe de l'action. A ce stade il saura aussi affirmer sa volonté et formuler ses souhaits, ce qui est son plein droit. Dans sa condition de patient, il ne perd pas son droit d'autodétermination. La maladie n'enlève rien à la dignité de sa personne ; elle ne fait pas de lui le prisonnier de l'hôpital ni le sujet docile des médecins. Il faut que les malades le sachent et retrouvent ainsi la liberté intérieure que la maladie leur a extérieurement ravie.

A l'occasion de la Journée des malades, je souhaite à tous les patients et patientes le courage de poser des questions, de découvrir dans leurs droits la porte de l'espoir et de faire et exiger ce qui peut les y aider.